



**KPMG S.A.**  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France



**Deloitte & Associés**  
Tour Majunga  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense  
France

# **GROUPE SFPI S.A.**

***Rapport des Commissaires aux Comptes sur la  
réduction du capital***

Assemblée générale mixte du 7 juin 2019, résolution n°17  
GROUPE SFPI S.A.  
20 rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris  
*Ce rapport contient 2 pages*  
Référence : HD-NS



**KPMG S.A.**  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France



**Deloitte & Associés**  
Tour Majunga  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense  
France

## **GROUPE SFPI S.A.**

Siège social : 20 rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris  
Capital social : €.89.386.112

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 7 juin 2019, résolution n°17

A l'Assemblée générale de GROUPE SFPI S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

#### Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 29 avril 2019  
KPMG S.A.

Paris La Défense, le 29 avril 2019  
Deloitte & Associés

Nahid Sheikhalishahi  
Associée

Philippe Soumah  
Associé